

+ simple et + sûr : le paiement en ligne !

Vous avez reçu une facture ou un avis de somme à payer pour l'usage d'un service public local (eau, cantine scolaire...)? Le paiement sur « www.tipi.budget.gouv.fr » est proposé ?

Payez en ligne ! Plus besoin de vous déplacer ou d'envoyer un chèque !

Vous avez besoin de :

- > la facture à régler
- > votre adresse électronique
- > votre carte bancaire OU, pour payer par prélèvement unique, les identifiants de votre espace Particulier impots.gouv.fr et, lors de la première utilisation, un RIB.

> Consultez la fiche :

Je n'ai pas encore d'adresse électronique

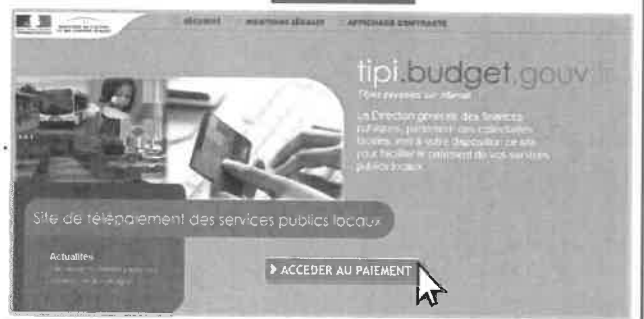
Item	Montant	Montant TTC
ABONNEMENT	19,50	23,40
...
Total à payer		232,50 €

Vous pouvez payer le solde de la cotisation selon l'un des modes suivants :
 - par Internet, en vous connectant sur www.tipi.budget.gouv.fr et en utilisant votre espace particulier.
 - par Internet, en utilisant votre espace Particulier impots.gouv.fr et en utilisant votre espace de paiement.
 - par Internet, en utilisant votre espace Particulier impots.gouv.fr et en utilisant votre espace de paiement.
 Identifiant collectivité : XY2999
 Référence : 2010-EM-00-1333

Accédez au service de paiement en ligne

1 Cliquez sur le bouton « **Se connecter** » au centre de l'écran puis double-cliquez sur l'icône « **Payer mes factures locales** ».

2 Vous accédez au site tipi.budget.gouv.fr. Cliquez sur le bouton « **ACCÉDER AU PAIEMENT** ».



Remplissez le formulaire

3 Saisissez les informations figurant sur la facture :
 > l'**identifiant collectivité** puis cliquez sur « **Confirmer** »
 > la **référence** de la dette ou de la facture puis « **Confirmer** ».

4 Saisissez ensuite :
 > le **montant dû TTC**, avec les centimes ou « **00** »
 > votre **adresse électronique**, deux fois, puis « **Confirmer** ».

REFERENCE DETTE

Veuillez renseigner la référence de la dette :

Identifiant collectivité : 008316

Référence : * 2018 - 00000091 - 000001

RÉFÉRENCES

Pour effectuer votre règlement au profit de la collectivité : SAINT-PRUX, merci de préciser les informations suivantes

Référence de la dette : 2018-00000091-000001

Montant : * 223 , 18 €

Adresse électronique : * saintprux@laposte.net

Confirmez l'adresse saisie : * saintprux@laposte.net



Soit vous payez par prélèvement unique

5 Cliquez sur le bouton « Payer par prélèvement ».

6 Connectez-vous en saisissant les identifiants de votre **espace particulier impots.gouv.fr** :
 > votre **numéro fiscal** (figurant sur vos avis d'impôts et déclarations de revenus)
 > votre **mot de passe**
 puis cliquez sur « Connexion ».

> Consultez la fiche : [Je crée mon espace particulier si vous vous connectez pour la première fois.](#)

7 À la première utilisation de ce service :

1. Cliquez sur « Poursuivre ».
2. Saisissez vos **coordonnées bancaires** figurant sur votre RIB et l'**adresse du titulaire du compte**. Vous pouvez **cocher la case** pour enregistrer votre compte avant de « Valider ». Cela facilitera vos prochains paiements.
3. Vérifiez les informations affichées et **cochez la case** pour autoriser le prélèvement unique puis « Valider ».

Pour les fois suivantes :

Vous aurez **simplement** à sélectionner le compte bancaire enregistré.

✓ **Votre paiement est validé !**
 Vous recevrez le **ticket de paiement** par courriel à votre adresse électronique.

Choix du mode de paiement

Connexion avec mes identifiants impots.gouv.fr

Choix du compte bancaire

Saisie d'un compte bancaire

Validation du paiement

Soit vous payez par carte bancaire

5 Cliquez sur le bouton « Payer par carte bancaire ».

6 Saisissez les **références de votre carte bancaire** puis cliquez sur « Valider ».
 Si une nouvelle fenêtre s'ouvre (dispositif de sécurité de votre banque), saisissez votre code d'authentification (transmis par SMS) puis valider.

✓ **Votre paiement est validé !**
 Vous recevrez le **ticket de paiement** par courriel à votre adresse électronique.

Choix du mode de paiement

DÉCONNECTEZ-VOUS de l'ordinateur : double-cliquez sur l'icône « Déconnexion ».

